

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 19 novembre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

**2019 DU 134** Dénomination place Cheikha Remitti (18e).

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place Cheikha Remitti" à une emprise située entre les rues de la Goutte d'Or et Polonceau dans le 18e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination "place Cheikha Remitti" est attribuée à une emprise du domaine public de la Ville de Paris située entre les rues de la Goutte d'Or et Polonceau (18e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**